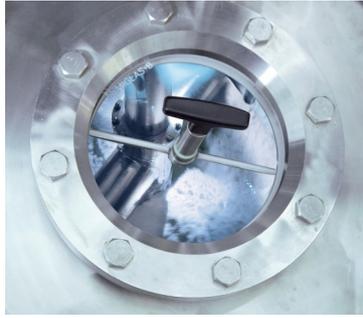
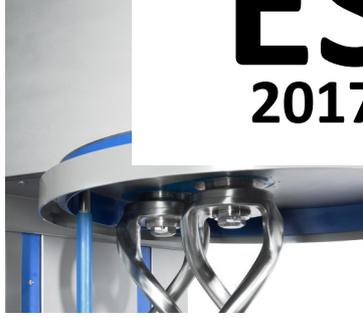




CEREA
PARTENAIRE



**RAPPORT
ESG
2017 / 18**



EDITO



MICHEL CHABANEL
PRÉSIDENT

L'agrobusiness étant au cœur de son activité d'investissement, Céréa Partenaire a toujours été attentive et vigilante à l'impact des entreprises qu'elle accompagne sur l'environnement.

Investir dans l'agroalimentaire impose des règles. Indirectement nous participons à la santé et au bien-être de la population, c'est pourquoi la qualité, la sécurité alimentaire, le respect du consommateur final et l'impact sur l'environnement a toujours fait partie de nos critères d'investissement.

Ce contexte nous a conduit dès 2010 à nous engager dans une démarche ESG plus structurée en signant les

PRI et en participant à la fondation du Club ESG de France Invest.

Toute l'équipe s'est également fortement engagée dans cette démarche tant au niveau des participations, via par exemple la réalisation d'audits ESG pré ou post-investissement, qu'au niveau de la société de gestion.

2018 a été une année particulièrement dynamique pour Céréa Partenaire avec 17 nouveaux investissements et 11 désinvestissements. Ces opérations réalisées avec succès, grâce au savoir-faire des équipes, ont permis d'accompagner des entrepreneurs dans leurs projets de croissance et de développement mais aussi de les soutenir dans leur politique RSE.

Céréa Partenaire a aussi continué de se développer en 2018 avec la levée de la deuxième génération de fonds de dette senior, levée réussie atteignant le hard-cap de 350 M€. Avec un encours sous gestion de plus d'un milliard d'euros, la société conforte son modèle de gestion de plateforme multiproduits. Grâce à ses trois stratégies d'investissement, capital transmission, mezzanine et dette senior, Céréa Partenaire apporte aux entreprises de l'agrobusiness une offre de financement large et diversifiée pouvant répondre à la plupart de leurs besoins.

Ce rapport marque une progression significative de l'approche ESG des sociétés présentes dans notre portefeuille, se traduisant par une forte hausse du taux de réponse de nos participations et de la quantité d'information et indicateurs collectés. En effet, le nombre d'entreprises participantes est en augmentation de 60 % par rapport à l'étude précédente avec un taux de réponse de 90 % pour l'ensemble du portefeuille, et même de 100 % pour l'activité de capital transmission seule. Cela est d'autant plus remarquable qu'il est plus difficile de mobiliser des entreprises déjà fortement sollicitées quand Céréa Partenaire intervient seulement en qualité de prêteur.

Les résultats de ce rapport sont éloquentes quant à la montée en puissance des sujets RSE dans les entreprises que nous accompagnons. Aujourd'hui, 78 % d'entre elles ont nommé une personne en charge de ces sujets contre seulement 59 % l'an dernier. C'est une évolution rapide et positive qui démontre l'importance des questions RSE au sein de nos participations. Vous trouverez dans ce rapport de nombreux indicateurs et illustrations confirmant cette tendance.

Au sein même de la société de gestion, toute l'équipe est fortement impliquée dans la démarche ESG comme en témoigne notamment la mobilisation de l'ensemble des collaborateurs lors de la Collecte Nationale des Banques Alimentaires (avec une collecte record de 146 cartons sur deux magasins en une journée).

Nous sommes tous convaincus qu'être un investisseur responsable fait partie de l'ADN de notre métier et que limiter l'impact environnemental et améliorer l'impact sociétal des entreprises sont également un moyen de conforter les performances financières à long terme de nos participations.

SOMMAIRE

4 PRÉSENTATION DE CÉRÉA PARTENAIRE ET DE SON ACTIVITÉ

4 LES MÉTIERS DE CÉRÉA PARTENAIRE

5 L'ÉQUIPE CÉRÉA PARTENAIRE

6 L'ENGAGEMENT ESG DE CÉRÉA PARTENAIRE

6 DÉMARCHE ESG AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION

9 FAITS MARQUANTS DEPUIS 2010

10 FOCUS SUR LES ACTIONS 2017 / 2018

11 RÉSULTATS ET CONCLUSIONS DU BILAN CARBONE 2017

14 UN ENGAGEMENT FORT AUX CÔTÉS DES BANQUES ALIMENTAIRES

14 LE RÉSEAU ET LES MISSIONS DES BANQUES ALIMENTAIRES

15 FOCUS SUR LA COLLECTE NATIONALE 2018

16 DÉMARCHE ESG EN TANT QU'INVESTISSEUR

17 DÉMARCHE ESG AU SEIN DES SOCIÉTÉS DU PORTEFEUILLE

18 REPORTING ESG SUR LES SOCIÉTÉS DU PORTEFEUILLE

18 PÉRIMÈTRE ET MÉTHODOLOGIE

18 DONNÉES ÉCONOMIQUES

19 FOCUS SUR ORGANIC ALLIANCE

21 FOCUS SUR IN STORE DISPLAY

23 FOCUS SUR CÉRÉLIA

26 DONNÉES QUALITATIVES DU PORTEFEUILLE

PRÉSENTATION DE CÉRÉA PARTENAIRE ET DE SON ACTIVITÉ

Créée en 2004, la société de capital investissement Céréa Partenaire gère des fonds d'investissement dédiés aux PME et ETI appartenant aux secteurs agroalimentaire, agro-industriel ou présentes sur la chaîne de valeur de ces secteurs, comme par exemple la distribution, la restauration, l'équipement, l'emballage ou encore la logistique.

Depuis sa création, Céréa Partenaire a collecté 1,4 milliards d'euros de capitaux (essentiellement auprès d'investisseurs institutionnels) et a déjà investi plus de 1,2 milliards d'euros dans près de 120 opérations (dont co-investissements).

Aujourd'hui, Céréa Partenaire se positionne comme l'acteur de référence pour accompagner ces entreprises dans leurs projets de croissance organique - tels que les développements industriels, produits et géographiques - ou d'accélération de leur croissance externe. Céréa Partenaire intervient via trois typologies de fonds et deux équipes dédiées en capital transmission ou en financement de type mezzanine, unitranche et dette senior.

LES MÉTIERS DE CÉRÉA PARTENAIRE

Equipe Céréa Capital

Equipe Céréa Dette Privée

Capital Transmission	Dette Mezzanine	Dette Senior
<p>2 Fonds Céréa Capital</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Opérations en majoritaire ou co-majoritaire de capital-transmission, succession, reprise, diversification patrimoniale, secondaires, spin-off, PtoP ◆ Investissements de 10 à 50 M€ ◆ Société dont la valeur d'entreprise est comprise entre 20 et 200 M€ ◆ France et Europe de l'Ouest 	<p>3 Fonds Céréa Mezzanine</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Financements de développement d'entreprise, de croissance externe, de capital-transmission, de renforcement des fonds propres ◆ Investissements de 4 à 70 M€ ◆ Société dont la valeur d'entreprise est comprise entre 20 et 300 M€ ◆ France et Europe de l'Ouest 	<p>2 Fonds Céréa Dette</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Financements de capital transmission, de capital développement, des besoins généraux ou d'investissement de l'entreprise ◆ Investissements de 5 à 70 M€ ◆ Société dont la valeur d'entreprise est comprise entre 20 et 500 M€ ◆ France et Europe de l'Ouest

L'ÉQUIPE CÉRÉA PARTENAIRE

Au 31/12/2018, l'équipe de Céréa Partenaire est composée de 24 personnes dont 18 professionnels de l'investissement.

Capital

En 2018, l'équipe dédiée à l'activité de capital transmission s'est renforcée avec l'arrivée de Ludovic Valentin-Pereira en tant que Directeur d'Investissement après plus de 9 ans d'expérience en private equity au sein notamment d'Omnes Capital et de Pléiade Investissement.

Fonctions Support

Isaure d'Autichamp a également rejoint l'équipe de Céréa Partenaire en qualité de Responsable des Relations Investisseurs et de l'ESG, après 10 ans d'expérience en levée de fonds et gestion d'actifs. Olfa Ben Slimane a été recrutée en tant que Contrôleur financier, après 4 ans passés en audit.

Private Debt

En 2018, les équipes Mezzanine et Dette Senior se sont rapprochées pour former l'équipe Céréa Private Debt.

Sébastien Robinand a rejoint en 2018 l'équipe dédiée à la dette privée en tant que Directeur de Participations, après 7 ans au sein de l'équipe Financements Structurés de La Banque Postale.



Isaure d'Autichamp
Responsable ESG & Relations Investisseurs



Simon Baccelli
Directeur Céréa Private Debt



Olfa Ben Slimane
Contrôleur financier



Hugues Boivin-Champeaux
Chargé d'affaires Céréa Private Debt



Laurent Brossaud-Monty
Chargé d'affaires Céréa Capital



Michel Chabanel
Président



Paul de Castries
Chargé d'affaires Céréa Capital



Marion Dietz
Chargée d'affaires Céréa Capital



Alexandre Durst
Directeur d'Investissement Céréa Private Debt



Anthony Frasca-Caccia
Chargé d'affaires Céréa Capital



Virginie Girardon
Assistante de direction



Alexis Imberton
Chargé d'affaires Jr Céréa Private Debt



Cécile Jouannic
Directrice Céréa Private Debt



Hubert Lange
Directeur Associé Céréa Private Debt



Antoine Lorcy
Chargé d'affaires Jr Céréa Private Debt



Antoine Peyronnet
Directeur Associé Céréa Capital



Xavier Renault
Directeur Céréa Capital



Valérie Rogard
Secrétaire Générale RCCI



Sébastien Robinand
Directeur de Participations Céréa Private Debt



Liliane Siarnowski
Gestionnaire Back / Middle office



Gilles Sicard
Directeur Général Délégué Céréa Capital



Djenaba Traoré
Assistante de direction



Ludovic Valentin-Pereira
Directeur d'Investissement Céréa Capital



Fabrice Vidal
Directeur Général Délégué Céréa Private Debt

L'ENGAGEMENT ESG DE CÉRÉA PARTENAIRE

La signature des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UNPRI) en 2010 a été un acte fondateur par lequel l'équipe de Céréa Partenaire s'est engagée à intégrer les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le fonctionnement de la société de gestion et comme un des axes d'analyse de sa politique d'investissement, afin d'agir en investisseur et partenaire responsable .

DÉMARCHE ESG AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION

CHARTRE ESG DE CÉRÉA PARTENAIRE

En septembre 2014, afin de donner un cadre à une démarche engagée de longue date, Céréa Partenaire a formalisé sa Charte ESG. Cette charte prend en compte les spécificités du secteur d'investissement des fonds gérés par Céréa Partenaire, l'agroalimentaire et ses secteurs connexes, et en particulier l'importance de la *supply chain* qui constitue un enjeu fondamental pour le développement et la pérennité des sociétés de ce secteur.



GOVERNANCE ET ENGAGEMENTS ESG

L'activité de Céréa Partenaire est soumise à des obligations réglementaires : la société est agréée depuis 2004 par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) en qualité de société de gestion de portefeuille pour compte de tiers et a obtenu l'agrément AIFM (Alternative Investment Fund Managers) en 2013.

Céréa Partenaire s'attache à exercer son métier avec professionnalisme et a mis en place une organisation et des règles de gouvernance strictes. La gouvernance de Céréa Partenaire est assurée par un Comité de Direction et divers organes associés (Comité d'Orientation et de Surveillance, Comité des Rémunérations, ...), ainsi que par des comités spécifiques à chaque activité (exemple pour l'activité Private Debt : Comité d'Investissement, Comité Consultatif, Comité de Valorisation, ...).

Au-delà de ses obligations réglementaires, Céréa Partenaire est un acteur impliqué dans les instances professionnelles du capital investissement avec une volonté forte de promouvoir le Développement Durable dans le capital investissement.



En signant les **Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UNPRI)** en 2010, Céréa Partenaire s'est engagée à intégrer les critères environnementaux, sociétaux et de gouvernance (ESG) dans sa gestion, sa stratégie d'investissement et dans le développement des entreprises présentes dans le portefeuille des fonds gérés.

Depuis cette date, l'équipe a poursuivi une démarche active sur ces questions, participant au reporting PRI, signant la Charte d'Engagements des Investisseurs pour la Croissance de France Invest (ex AFIC), contribuant notamment à leur rapport ESG ainsi qu'à la rédaction de l'ouvrage sur les enjeux ESG au sein des sociétés de capital investissement.



Céréa Partenaire est membre de France Invest (ex AFIC - Association Française des Investisseurs pour la Croissance) et participe aux travaux de la commission ESG.

Michel Chabanel, Président de la société de gestion, a été administrateur de France Invest (ex AFIC) et a exercé entre 2014 et 2016, les fonctions de Président de France Invest.

Pour aller plus avant dans sa démarche et réaffirmer ses convictions, Céréa Partenaire a adhéré en septembre 2014 au **Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact)**.



Avant même d'engager le dialogue avec les sociétés en portefeuille sur ces questions, Céréa Partenaire a souhaité intégrer de façon opérationnelle une démarche sur l'ESG dans le fonctionnement de la société de gestion.

PRINCIPALES ACTIONS DE CÉRÉA PARTENAIRE



- La mise en œuvre d'une politique de gestion des ressources humaines adaptée à la taille de l'équipe et qui associe les salariés au développement et à la création de valeur (dispositif d'intéressement)
- Le développement des compétences des collaborateurs par la formation (formation aux métiers du capital investissement, lutte anti-blanchiment, actualités juridiques, fiscales et réglementaires...), mais aussi ESG et premiers secours)
- La formation des collaborateurs à la prise en compte des problématiques ESG dans l'exercice de leurs fonctions
- La sensibilisation des collaborateurs aux impacts environnementaux : réduction des consommations de papier, de la consommation d'eau en bouteille, de la consommation d'énergie, recyclage des déchets...

- Céréa Partenaire a effectué en **2012 un Bilan Carbone®** au sein de la société de gestion dont les conclusions ont été partagées avec les collaborateurs. A la suite de ce diagnostic et afin d'améliorer l'empreinte carbone liée à son activité, un plan d'actions visant à mettre en place des éco gestes a été défini et présenté à l'ensemble de l'équipe.
- Depuis 2014, l'**action de recyclage du papier** mise en place par l'équipe a permis de **sauver 129 arbres de l'abattage**.
- En 2017, Céréa Partenaire a effectué un **nouveau Bilan Carbone®** pour mesurer l'état d'avancement des actions initiées à la suite de celui de 2012.



- **Séminaire de sensibilisation aux problématiques ESG organisé pour l'ensemble des collaborateurs en 2011**, avec une formation spécifique animée par l'associé en charge du conseil en Développement Durable chez PwC
- **Restitution des conclusions des travaux** menés par PwC dans le cadre de la revue ESG du portefeuille de Céréa Partenaire
- **Nouveau séminaire ESG organisé en 2016** avec les collaborateurs de Céréa Partenaire afin de fixer les objectifs et sensibiliser les nouveaux salariés



FAITS MARQUANTS DEPUIS 2010

Céréa Partenaire est un acteur engagé en faveur du Développement Durable de longue date. La signature des PRI en 2010 a été un acte fondateur par lequel l'équipe s'est engagée à intégrer les critères ESG dans le fonctionnement de la société de gestion et comme un des axes d'analyse de sa politique d'investissement. Depuis lors, Céréa Partenaire a initié des actions concrètes au sein de la société de gestion et de ses activités :



Signature des Principes pour l'investissement Responsable des Nations Unies (UNPRI)

Séminaire de sensibilisation des collaborateurs aux problématiques ESG

Réalisation d'un Bilan Carbone® et partage des conclusions avec les collaborateurs

Lauréat du Prix développement durable de Private Equity Magazine

Revue ESG des nouvelles participations avec l'assistance de PwC

Poursuite de la sensibilisation des collaborateurs aux éco-gestes

Séminaire ESG pour les collaborateurs de Céréa Partenaire

Réalisation d'un Bilan Carbone®

Résultats du Bilan Carbone® 2017: les émissions de CO2e par ETP ont diminué de 12 % entre 2012 et 2017 à périmètre comparable

Cofondateur du Club développement durable de France Invest et co-rédacteur de l'ouvrage sur le développement durable et Capital Investissement



Revue ESG des sociétés du portefeuille avec l'assistance de PwC

Entrée au Comité de Pilotage de la Commission ESG de France Invest (ex AFIC)

Signature de la Charte ESG et formalisation d'un reporting ESG au niveau du portefeuille

Signature d'un partenariat avec les Banques Alimentaires et sensibilisation des participations

Prise en compte de l'impact environnemental et du bien-être des collaborateurs à l'occasion du déménagement de la société

Membre de la commission ESG de France Invest et co-rédacteur de l'ouvrage sur les pratiques ESG dans les sociétés de capital investissement

Année record pour la collecte des Banques Alimentaires : 146 cartons de denrées collectés



Une des premières sociétés de gestion française à adhérer au Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact) et sensibilisation des participations

Collecte et consolidation des données ESG des sociétés du portefeuille et rédaction du rapport extra-financier

Désignation d'une personne en charge des sujets ESG

100 % des collaborateurs de Céréa Partenaire ont suivi une formation

5 800 bouteilles d'eau économisées dans le cadre de la politique de réduction des déchets de Céréa Partenaire



Banques Alimentaires

FOCUS SUR LES ACTIONS 2017 / 2018

Augmentation du nombre de jours de congés payés attribués aux collaborateurs de Céréa Partenaire

En 2018, Céréa Partenaire a octroyé 5 jours de congés payés supplémentaires aux salariés.

Cette augmentation du nombre de jours de congés s'inscrit dans le cadre de la politique sociétale de Céréa Partenaire et de la recherche constante du bien-être de ses employés.

Plan de formation 2018

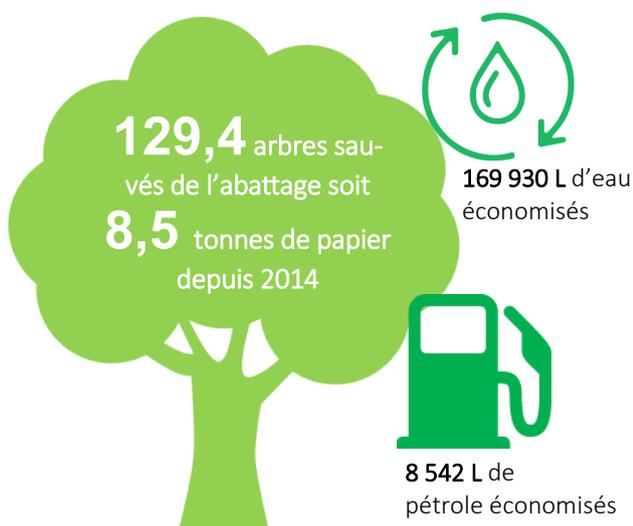
100 % des salariés ont bénéficié d'une formation AML

200h de cours d'anglais

7 jours de formation

Nouvelle personne en charge des sujets ESG

Fin 2018, Isaure d'Autichamp a rejoint Céréa Partenaire en tant que Responsable des Relations Investisseurs et de l'ESG. Elle travaille désormais en étroite collaboration avec toute l'équipe de Céréa Partenaire ainsi qu'avec les sociétés du portefeuille dans le cadre de la démarche ESG.



Arrêt de l'utilisation des bouteilles d'eau en plastique



Depuis 2018, Céréa Partenaire a totalement cessé d'utiliser des bouteilles d'eau en plastique. Salariés et visiteurs boivent désormais l'eau du robinet, qui est au préalable micro-filtrée. Céréa Partenaire a opté pour une solution éco-responsable en choisissant de produire sa propre eau à la demande grâce aux fontaines à eaux. L'eau est servie dans des bouteilles en verre qui sont réutilisables jusqu'à 3 000 fois. En n'ayant plus recours aux bouteilles en plastique, Céréa Partenaire supprime donc les emballages mais aussi le transport de ces bouteilles, qui font souvent plusieurs centaines de kilomètres avant d'être consommées.

En 2018, Céréa Partenaire a ainsi économisé **5 800 bouteilles d'eau en plastique (base consommation 2017)**.

RÉSULTATS ET CONCLUSIONS DU BILAN CARBONE 2017

LE BILAN CARBONE®, QU'EST-CE QUE C'EST?

La méthode Bilan Carbone® est une méthodologie de référence française développée par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie). Elle estime les émissions de l'ensemble des Gaz à Effet de Serre définis par le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) pour l'ensemble des flux physiques sans lesquels le fonctionnement de l'organisation ne serait plus possible.

Source : ADEME

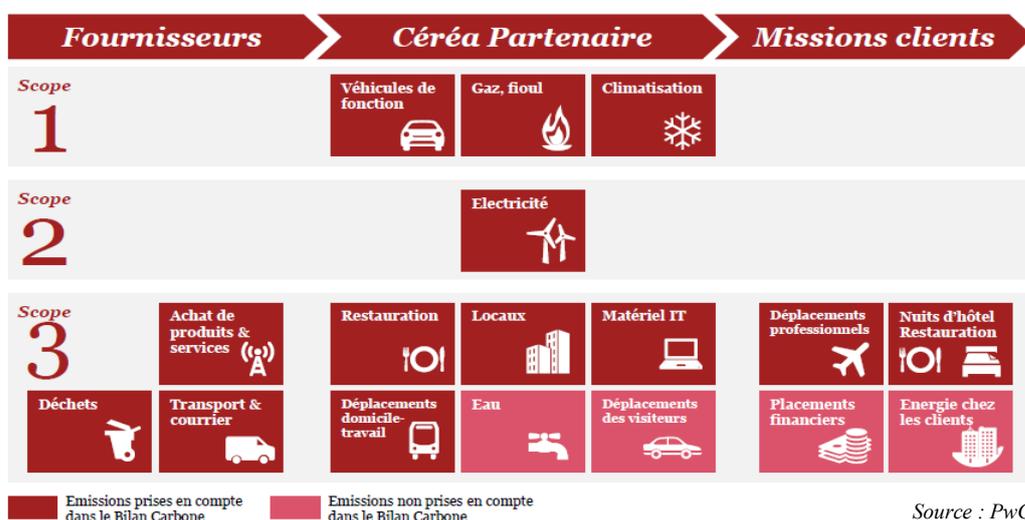
PÉRIMÈTRE DU PROJET

Le périmètre de l'étude a porté sur l'ensemble des activités de Céréa Partenaire sur octobre 2016 - septembre 2017. Le précédent Bilan Carbone de Céréa Partenaire portait quant à lui sur l'année 2012. Les activités de Céréa Partenaire ont évolué de manière significative entre 2012 et 2017. En effet, **les effectifs sont passés de 14 ETP en 2012 à 21,3 ETP en 2017, soit une augmentation de 52 %** de la masse salariale, poussant Céréa Partenaire à déménager et à doubler la surface de ses locaux. Ce renforcement des équipes est du d'une part, à la **levée de fonds successeurs** sur les stratégies Dette mezzanine / unitranche (levée de Céréa Mezzanine III à hauteur de 200 M€ en 2016) et Capital transmission (levée de Céréa Capital II à hauteur de 225 M€ en 2015) et d'autre part, au lancement **de l'activité Dette prioritaire** (levée de Céréa Dette I à hauteur de 268 M€ en 2015).

De plus, Céréa Partenaire a la volonté **d'étendre ses activités à l'international**, ce qui s'est traduit en janvier 2018 par l'investissement majoritaire dans Monviso. Cet investissement a nécessité de nombreux déplacements de l'équipe en Italie au cours de l'année 2017.

Le périmètre du projet porte sur les scopes 1, 2 et 3. Ceux-ci désignent le périmètre au sein duquel sont étudiées les émissions de gaz à effet de serre de l'organisation. Le scope 1 regroupe les émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel, c'est-à-dire émissions provenant des sources détenues ou contrôlées par l'organisme. Le scope 2 inclut quant à lui les émissions indirectes liées aux consommations d'énergie. Enfin, le scope 3 inclut toutes les émissions de gaz à effet de serre indirectes qui ne sont pas comprises dans les scope 1 et 2.

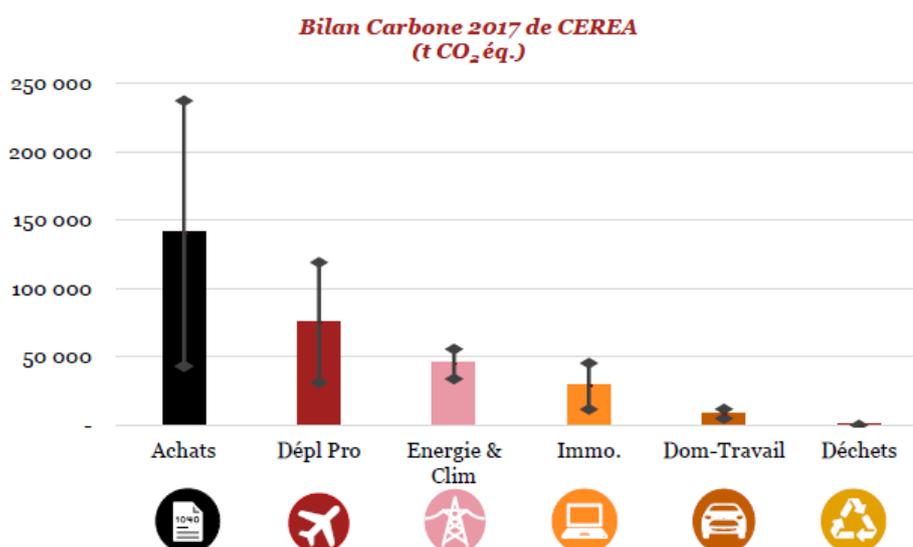
Le Bilan Carbone 2017 de Céréa Partenaire porte sur les scopes 1, 2 et une partie du scope 3 tel qu'indiqué dans l'illustration ci-après.



Source : PwC

RÉSULTATS DU BILAN CARBONE 2017

- Les activités de Céréa Partenaire ont généré 300 tonnes équivalent CO₂ entre octobre 2016 et septembre 2017, soit une augmentation de 33 % de ses émissions par rapport à l'année 2012 à périmètre comparable. Cependant, ce résultat est à mettre en regard de l'évolution des activités de Céréa Partenaire entre 2012 et 2017.
- Ainsi, **les émissions par ETP ont diminué de 12 % entre 2012 et 2017** à périmètre comparable.
- **72 % des émissions ont été générés par les déplacements professionnels et les achats.**



Source : PwC

Les incertitudes, représentées sur ce graphique par les bâtons, permettent d'évaluer la fourchette dans laquelle se situent les émissions correspondantes.

- Céréa Partenaire a un bilan qui est cohérent avec son secteur et se situe dans la moyenne.
- **Les émissions du scope 3 (autres émissions indirectes) restent les plus contributrices**, loin devant celles des scopes 1 & 2 (émissions directes et émissions indirectes liées aux consommations énergétiques) qui ne représentent que 15 % des émissions globales de Gaz à Effet de Serre (GES) en 2017.

RÉSULTATS DÉTAILLÉS

1. Légère augmentation des émissions liées aux achats de services et de fournitures (en tCO₂e / ETP)

A périmètre comparable, les émissions liées aux achats de services et de fournitures ont augmenté de 3 % par ETP entre 2012 et 2017. Les deux postes principaux d'émission sont les dépenses d'honoraires et les achats informatiques, ce qui regroupe notamment les prestations intellectuelles (consultants, avocats, auditeurs, prestataires informatique, etc.).

2. Diminution des émissions liées aux déplacements professionnels (en tCO2e / ETP)

A périmètre comparable, les émissions liées aux déplacements professionnels ont diminué de 30 % par ETP entre 2012 et 2017. Un tiers des émissions de transport est lié à des déplacements en Italie, notamment dans le cadre de l'investissement de Céréa Capital II dans la société Monviso.

3. Augmentation des émissions liées aux consommations d'énergie et à la climatisation (en tCO2e / ETP)

A périmètre comparable, les émissions liées aux consommations d'énergie et à la climatisation ont augmenté de 13 % par ETP entre 2012 et 2017. Même si la consommation d'énergie est restée stable, l'augmentation de la surface des locaux a entraîné une nette hausse des émissions liées aux fuites de gaz frigorifique.

4. Diminution des émissions liées aux immobilisations (en tCO2e / ETP)

A périmètre comparable, les émissions liées aux immobilisations (ordinateurs, téléphones, écrans...) ont diminué de 21 % par ETP entre 2012 et 2017.

5. Diminution des émissions liées aux déplacements domicile-travail (en tCO2e / ETP)

Les émissions liées aux déplacements domicile-travail ont diminué de 53 % par ETP entre 2012 et 2017. En effet, seulement 26 % des collaborateurs interrogés se rendent au travail en voiture ou en 2 roues, le reste des salariés privilégiant les transports en commun / autre mode de transport ou se déplaçant à pied ou en vélo.

CONCLUSION ET AXES D'AMÉLIORATION

Céréa Partenaire doit particulièrement surveiller deux postes qui contribuent pour 72 % des émissions de GES générées par l'organisation : les achats et les déplacements professionnels.

Même si, à périmètre comparable, les émissions liées aux achats sont restées quasi-stables (+3 % par ETP) entre 2012 et 2017, ce poste qui représente 47 % des émissions de GES de Céréa Partenaire fera l'objet d'un suivi particulier. La société de gestion va donc étudier quels leviers d'action peuvent être mis en place afin de réduire les émissions liées aux achats.

Céréa Partenaire doit également poursuivre ses efforts concernant les déplacements professionnels, car même si les émissions de ceux-ci ont diminué de 30 % par ETP (à périmètre comparable) entre 2012 et 2017, ce poste contribue encore pour 25 % des émissions de la société de gestion.

Même si la consommation d'énergie est restée stable, l'augmentation de la surface des locaux a conduit à doubler les émissions liées à la climatisation (fuites de gaz frigorifiques). Le poste énergie et climatisation, qui représente 15 % des émissions de Céréa Partenaire, est donc également à surveiller.

Enfin, Céréa Partenaire doit poursuivre ses efforts qui ont permis de diminuer de 12 % les émissions par ETP à périmètre comparable entre 2012 et 2017.



UN ENGAGEMENT FORT AUX CÔTÉS DES BANQUES ALIMENTAIRES



Céréa Partenaire, qui soutient l'action des Banques Alimentaires depuis 2015, a renouvelé son partenariat en juin 2018 pour une nouvelle période de 3 ans.

LE RÉSEAU ET LES MISSIONS DES BANQUES ALIMENTAIRES

Association autonome, apolitique, non confessionnelle, la Fédération Française des Banques Alimentaires fonde son action sur **le partage, le don, la gratuité et le bénévolat**, et mène **depuis bientôt 35 ans** un important travail pour redonner une seconde vie aux produits consommables non commercialisables en les redistribuant à près de 2 millions de personnes en situation difficile.

Les Banques Alimentaires collectent chaque année près de **106 000 tonnes de denrées**, dont plus de 60 % collectées auprès des producteurs agricoles, des industriels de l'agroalimentaire et de la grande distribution.



LES ACTIONS DE CÉRÉA PARTENAIRE

Dans le cadre de ce partenariat conclu avec les Banques Alimentaires, Céréa Partenaire mène des actions concrètes pour :

- ♦ **faire connaître et promouvoir l'action des Banques Alimentaires** : mise en ligne d'une page internet dédiée, envoi de courriers à nos partenaires, communication lors de nos Assemblées Générales ;

- ◆ **Soutenir financièrement les projets des Banques Alimentaires** : don de mobilier de bureau dans le cadre du déménagement en 2016, mécénat financier afin de contribuer notamment à l'aménagement d'une chambre froide et au lancement d'une épicerie sociale dans le Gers (2015), à l'équipement d'un atelier cuisine itinérant à Bordeaux (2016), au financement d'une épicerie sociale itinérante dans l'Aude (2017) et au démarrage de la plateforme « ClickDon » destinée à simplifier les dons pour les industriels (2018) ; et
- ◆ **Encourager le bénévolat des salariés** : visite de la Banque Alimentaire de la Marne (2015), participation à la Collecte Nationale chaque année depuis 2015.

FOCUS SUR LA COLLECTE NATIONALE 2018

L'équipe de Céréa Partenaire a participé pour la 4^{ème} année consécutive à la Collecte Nationale au profit de la Banque Alimentaire de Paris et d'Ile de France.

- ◆ **Record battu en 2018 : 146 cartons de denrées alimentaires collectés.**

Grâce à la mobilisation de toute l'équipe et de 16 salariés d'Unigrains venus en renfort, Céréa Partenaire pu cette année animer un 2^{ème} point de collecte.

Quatre équipes se sont relayées pendant 8 heures le 30 novembre 2018 pour faire appel à la générosité des clients de deux grandes surfaces du 17^{ème} arrondissement et récolter des produits non périssables tels que des conserves de fruits, de légumes, de poissons, des plats cuisinés, des produits pour bébé, de la farine, de l'huile, du café, du thé...

Des centaines de flyers et de sacs ont été distribués (récupérés et à nouveau redistribués), des milliers de produits alimentaires consciencieusement mis en cartons, le tout avec enthousiasme et bonne humeur !

- **Juin 2015**
Signature du Partenariat
- **Septembre 2015**
Courrier de sensibilisation des entreprises du portefeuille
- **Octobre 2015**
Visite de la Banque Alimentaire de la Marne
- **Novembre 2015**
1^{ère} participation à la journée de collecte des Banques Alimentaires
- **Janvier 2016**
Don du mobilier de bureau avant déménagement
- **Novembre 2016**
2^e journée de collecte pour les Banques Alimentaires
- **Février 2017**
Cérélia signe un partenariat avec les Banques Alimentaires
- **Novembre 2017**
3^e journée de collecte avec les Banques Alimentaires
- **Novembre 2018**
Record battu : 146 cartons de denrées alimentaires collectés lors de la 4^e journée de collecte avec les Banques Alimentaires



DÉMARCHE ESG EN TANT QU'INVESTISSEUR

Afin d'agir en investisseur et partenaire responsable, Céréa Partenaire s'efforce d'intégrer l'ESG comme un des axes d'analyse de sa politique d'investissement et s'appuie pour ce faire sur les 3 piliers suivants :

1

Revue de Portefeuille

Céréa Partenaire a procédé entre 2012 et 2014 à une revue des sociétés présentes dans le portefeuille des fonds Céréa Capital I et Céréa Mezzanine II, afin d'effectuer un premier diagnostic en matière d'ESG et d'établir une feuille de route. Ces travaux, menés avec l'appui de PwC, ont notamment consisté à identifier les « key issues ESG », collecter les données existantes en matière d'ESG, évaluer le positionnement de chaque participation au regard de ces « key issues » et définir des axes d'amélioration.

A cette occasion, les dirigeants mais aussi les cadres de niveau 2 ou 3 (responsables industriel, RH, Développement Durable...) des participations ont été mis à contribution. La profondeur de l'analyse a été adaptée en fonction du statut d'investisseur du fonds (majoritaire, minoritaire, mezzanine ou dette) et donc de son levier pour sensibiliser le management aux critères ESG.



Analyse ESG lors du processus d'investissement

Dans le cadre de l'étude des projets d'investissement, une analyse ESG est réalisée, en fonction des besoins et des dossiers, soit en interne, soit par un expert externe. La profondeur de cette analyse et les moyens mis en œuvre dépendent du statut d'investisseur (majoritaire, minoritaire, mezzanine, dette prioritaire...). Les procédures mises en place couvrent les étapes suivantes :

- Intégration dans les notes de comité des sujets ESG : pour les investissements majoritaires, réalisation de due diligence ESG ; pour les investissements minoritaires, mezzanine et dette, revue ESG renseignée par l'équipe sur la base des informations disponibles ;
- Insertion d'une clause relative aux questions ESG dans les pactes d'actionnaires (en fonction du statut d'investisseur) ;
- Présentation et discussion des résultats de ces analyses ESG avec l'équipe de management de la nouvelle participation.

2



3

Présentation des avancées aux souscripteurs

Élément clé de la gestion des risques et de la création de valeur, Céréa Partenaire souhaite informer ses souscripteurs régulièrement et de façon transparente de l'avancée de ses actions :

- Intégration des sujets ESG dans les notes de synthèse présentées aux organes représentatifs des souscripteurs des fonds ;
- Etablissement d'un reporting annuel sur l'activité propre de la société de gestion et sur celle des participations.

DÉMARCHE ESG AU SEIN DES SOCIÉTÉS EN PORTEFEUILLE

ENCOURAGER ET ACCOMPAGNER LES PARTICIPATIONS DANS LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ESG

En tant qu'investisseur responsable, il est essentiel pour Céréa Partenaire que les entreprises accompagnées par les fonds Céréa poursuivent leur développement à long terme, au-delà de la durée de l'investissement. La responsabilité de la société et des fonds est de les conduire à adopter les meilleures pratiques dans tous les domaines favorisant la création de valeur matérielle et immatérielle. A cette fin, l'équipe met en place des actions destinées à intégrer durablement les questions ESG dans les participations :

- Pour les investissements majoritaires, inscription de l'ESG comme thématique d'échange et de travail avec les participations, notamment lors des conseils de surveillance ou d'administration
- Pour les investissements minoritaires, mezzanine et dette, intégration de l'ESG dans les échanges avec l'entreprise et l'actionnaire de référence
- Incitation des participations à signer le Pacte Mondial des Nations-Unies

FAVORISER LA MISE EN ŒUVRE DE CRITÈRES ESG DANS LA GESTION DE LA SUPPLY CHAIN

Le secteur de l'agro-alimentaire compte de nombreux acteurs sur l'ensemble d'une chaîne de valeur complexe où la transparence et le contrôle sont stratégiques pour la qualité, la sécurité et le respect du client final. En tant qu'investisseur partenaire, les fonds Céréa se doivent de donner les moyens à leurs participations de mettre en œuvre les éléments de contrôle et de transparence de cette chaîne. Aussi, les fonds Céréa souhaitent que leurs participations mettent en place dans leur supply chain, des procédures de suivi et de contrôle portant sur les thématiques suivantes :

- Sécurisation des approvisionnements
- Qualité des produits et matières premières
- Traçabilité sur l'ensemble de la chaîne de valeur



REPORTING ESG SUR LES SOCIÉTÉS DU PORTEFEUILLE

PÉRIMÈTRE ET MÉTHODOLOGIE

Ce reporting consolidé a été réalisé à partir d'un questionnaire ESG/RSE envoyé aux sociétés du portefeuille des fonds Céréa Capital, Céréa Capital II, Céréa Mezzanine II, Céréa Mezzanine III, et Céréa Dette.

Ce questionnaire est envoyé annuellement aux sociétés en portefeuille et peut être amené à évoluer en fonction des différentes normes et standards ESG/RSE de la profession.

Il a été élaboré avec l'assistance d'un conseil extérieur (PwC) et comprend à la fois des indicateurs quantitatifs, des questions qualitatives mais également des questions plus analytiques en lien avec la spécificité sectorielle des fonds gérés par Céréa Partenaire.

Ce questionnaire se compose de 62 indicateurs / questions regroupés en 6 catégories :

- Gouvernance
- Environnement
- Social
- Sociétal
- Supply Chain
- Critère d'analyse ESG/RSE propre à la société

L'analyse Supply Chain constitue une catégorie à part entière, s'agissant d'un sujet particulièrement important dans les métiers de l'agrobusiness.

La dernière catégorie, analyse d'un critère ESG/ RSE propre à chacune des sociétés, constitue une rubrique plus analytique. Cette partie a pour but, en fonction de la spécificité de chacune des sociétés, d'analyser l'évolution dans le temps d'un critère particulier ESG/RSE essentiel dans son activité.

Les réponses obtenues à ces questionnaires permettent de mesurer les progrès ESG/RSE réalisés au sein des sociétés du portefeuille et constituent également pour les équipes de Céréa Partenaire un outil de discussion avec leurs participations sur les sujets ESG/RSE.

DONNÉES ÉCONOMIQUES

Les données du reporting présentées ci-dessous ont été calculées à partir des réponses obtenues par les participations interrogées qui ont complété le questionnaire ESG/ RSE envoyé, à savoir 27 sociétés du portefeuille consolidé de Céréa Partenaire au 31 décembre 2017.

Au total, 90 % des sociétés interrogées ont répondu: un chiffre en nette hausse qui reflète l'intérêt croissant des participations pour les thèmes E, S et G et leur volonté de s'améliorer.

PÉRIMÈTRE 2017 /18

27 questionnaires retournés soit :

100 % des sociétés du portefeuille Céréa Capital (vs 90 % en 2016 / 17)

92 % des sociétés du portefeuille Céréa Mezzanine (vs 82 % en 2016 /17)

89 % des sociétés du portefeuille Céréa Dette (vs 57 % en 2016 / 17)

FOCUS SUR ORGANIC ALLIANCE



- **Description de l'activité** : Cultivateur de filières 100 % bio et metteur en marché de produits issus de l'agriculture biologique (fruits et légumes, crèmerie, viandes...)
- **Localisation du siège** : Cavaillon (Vaucluse)
- **CA 2017** : 256M€
- **Effectif** : 290
- **Date d'investissement** : décembre 2017 (CC II / CM III / CD)
- **Site internet** : www.pronatura.com / www.vitafrais.fr

Organic Alliance est l'acteur majeur du bio en Europe. Le groupe est organisé autour de deux entités : ProNatura, entité historique du groupe depuis 1987 spécialisée dans les fruits et légumes bio, et VitaFrais, acquise par Organic Alliance en 2016, spécialisée dans les produits frais et ultra-frais bio (crèmerie, viandes...).



UN ACTEUR ENGAGÉ ET RESPONSABLE

Organic Alliance anime un réseau de producteurs de produits agricoles bio et de transformateurs bio, ancrés dans leurs terroirs de tradition en France et partout sur la planète, cherchant à promouvoir leurs savoir-faire (traditions bouchères ou fromagères, semences paysannes...) pour proposer les meilleurs produits bio tout en préservant les générations futures. Le groupe aide par exemple les petits producteurs 100 % bio à se fédérer et les accompagne dans la structuration de leur groupement et la promotion de leurs marques. Le groupe a également mis en place une politique d'achat responsable et durable.

Organic Alliance recherche à valoriser la production locale et les circuits courts en se rapprochant des producteurs et des consommateurs, grâce à de nouvelles implantations, des accords commerciaux durables, ou encore grâce à la diversification des produits dans les régions françaises (choux dans le Sud, fraises en Bretagne...).

Les exigences de qualité d'Organic Alliance poussent le groupe à réaliser des analyses toujours plus nombreuses. Organic Alliance a un plan d'analyse des pesticides unique, et réalise plus de 400 000 recherches analytiques par an en fruits & légumes, et des analyses systématiques en fruits secs.

Chaque entité du groupe est fortement engagée en RSE. ProNatura s'est engagée dans la Responsabilité Sociétale et le sourcing responsable et a obtenu l'attestation « For Life ». La société a également choisi de développer des partenariats équitables dans le monde et a obtenu l'attestation « Fair For Life » pour l'ananas au Togo et le label « Max Havelaar » pour la mangue au Burkina Faso et en Equateur et pour la filière banane en République Dominicaine. Grâce au fonds de développement équitable mis en place au Togo, différents projets ont pu être financés (alphabétisation, techniques de productions vivrières, diversification des activités, achat de matériel, etc.).

Dans le cadre de la formalisation de sa démarche RSE, VitaFrais a quant à elle demandé à être auditée prochainement en vue d'obtenir le label Bioentreprise durable (BioED), qui a été pensé pour répondre aux besoins de structuration des PME du bio, les faire progresser sur les enjeux du développement durable et valoriser leur savoir-faire.

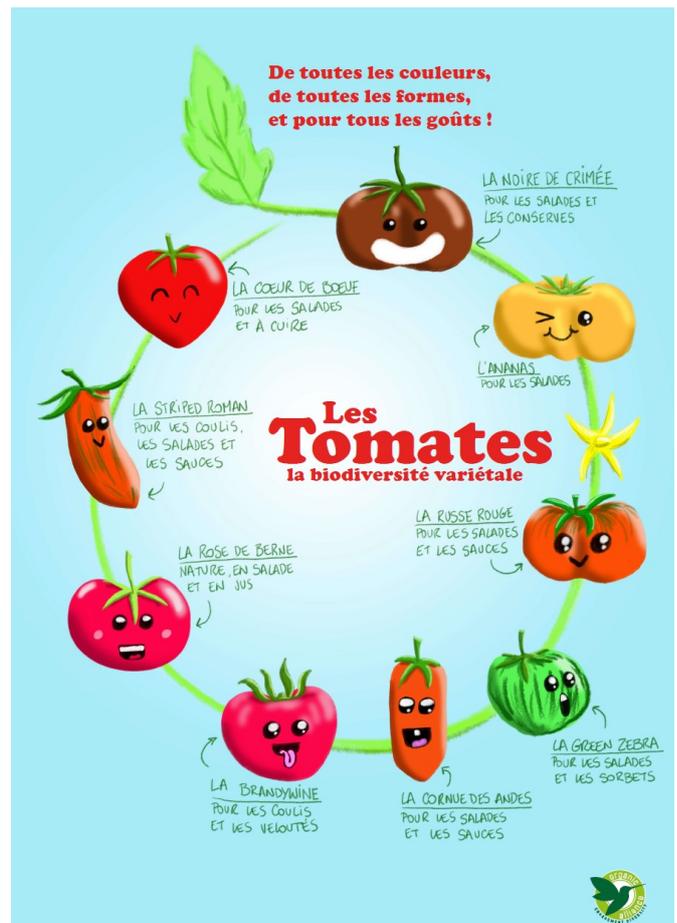
« LA DIVERSITÉ, DE LA GRAINE À L'ASSIETTE »

Organic Alliance a lancé un projet sociétal en faveur de la diversité, véritable ADN du groupe. La diversité est essentielle au développement des écosystèmes, mais elle est en danger. Le nombre d'espèces animales et végétales diminue à une vitesse inédite (75 % des variétés comestibles ont disparu en moins d'un siècle selon la FAO). L'uniformisation de l'alimentation et des goûts contribue à la disparition des terroirs et l'appauvrissement des régimes alimentaires. Enfin, la standardisation de l'agriculture et des semences crée des dérives dangereuses.

Ce projet, baptisé « Organic Alliance Engagement Diversity », est articulé autour de 4 domaines : la diversité des semences (pour lutter contre la disparition des semences paysannes et des variétés anciennes), la diversité des modèles agricoles (pour lutter contre la standardisation et la simplification des systèmes agricoles), la diversité des terroirs et savoir-faire (pour lutter contre l'homogénéisation des modes de production et de consommation alimentaires) et la diversité de l'alimentation (pour lutter contre l'appauvrissement nutritionnel et gustatif de nos repas).

En 2018, les employés du groupe Organic Alliance (ProNatura et VitaFrais) sont intervenus dans les écoles pour sensibiliser les élèves de CM1/CM2 à l'importance de la diversité. 475 élèves ont ainsi pu participer à un atelier sur le thème de la diversité de la tomate. Les employés du groupe travaillent cette année sur de nouveaux thèmes comme la pomme ou les céréales, et proposent leurs modules à de nouvelles écoles y compris dans des zones défavorisées.

Organic Alliance poursuivra ses engagements RSE autour de l'initiative #onvaplusloin.



FOCUS SUR IN STORE DISPLAY



- **Description de l'activité** : Concepteur-fabricant-distributeur de matériel de PLV à destination de la distribution et des marques
- **Localisation du siège** : Cormeilles-en-Parisis (Val-d'Oise)
- **CA 2018** : 43 M€
- **Effectif** : 144
- **Date d'investissement** : octobre 2017 (CC II, CM III)
- **Site internet** : www.sitour.fr

In Store Display est l'un des leaders européens des solutions de PLV (Publicité sur le Lieu de Vente : signalétique, étiquetage, merchandising et théâtralisation) à destination de la grande distribution alimentaire et spécialisée et des grandes marques. Il fédère un ensemble de marques dont *Sitour* et *Caractères* pour le marché français.



UNE DÉMARCHE INITIÉE EN 2005

In Store Display est engagée dans une démarche RSE depuis de nombreuses années (dès 2005, la société affichait son objectif de ne pas confondre croissance et développement) et multiplie les projets et actions à vocation sociale, sociétale ou environnementale.

- > **2005** : Mise en place des premières actions sociétales
- > **2009** : Création du programme d'éco-conception AIR
- > **2012** : Engagement dans le Global Compact
- > **2013** : Lancement de la démarche RSE avec l'accompagnement du cabinet EthiConseil
- > **2014** : Réalisation du Bilan Carbone pour le stand Euroshop en Allemagne
- > **2015** : Création de groupes de travail thématiques
- > **2016** : Certification de la démarche d'éco-conception par le label Eco Popaï
- > **2018** : Déménagement dans de nouveaux bâtiments HQE

UNE STRATÉGIE RSE EN QUATRE AXES

La stratégie RSE d'In Store Display repose sur quatre axes prioritaires :

1. Croissance équilibrée

In Store Display est à l'écoute des clients pour mieux répondre à leurs besoins et leur apporter des solutions innovantes visant à faciliter l'acte d'achat en magasin. In Store Display cherche également à sensibiliser ses clients aux critères ESG et à fédérer un maximum d'employés de l'entreprise autour de sa démarche RSE.



2. Qualité de vie au travail / RH

Le groupe veille à favoriser un environnement de travail où règnent la sécurité, l'éthique et la diversité permettant aux salariés de s'épanouir. Cet axe s'articule autour de plusieurs chantiers, comme la sécurité dans les ateliers de production (qui a été améliorée à l'occasion du déménagement de la société dans ses nouveaux locaux), la renégociation des accords de participation, la mise en place d'un management transverse ou management de projet (vs management hiérarchique), l'organisation d'entretiens professionnels pour former les collaborateurs et leur apprendre à se valoriser, la mise en place de journées thématiques autour du bien être en entreprise...

3. Respect de l'environnement

Dans l'optique d'utiliser les ressources de façon responsable et de limiter ses impacts environnementaux, In Store Display intègre depuis plusieurs années le développement durable dans son fonctionnement.

Dans cette optique, In Store Display a lancé en interne le programme AIR en 2009, qui tient compte d'une approche environnementale, depuis la conception des produits jusqu'à la production et la livraison chez ses clients.

Pour fédérer et mettre en avant ses bonnes pratiques, In Store Display a participé à la création d'un label d'éco-conception Eco Popai soutenu par l'ADEME en 2015 dans le cadre de la commission développement durable du syndicat de la PLV (Popai).

Depuis 2016, Sitour (marque Française du groupe ISD) est certifiée Eco Popai et propose notamment une large gamme de produits obtenus à partir de matière recyclée (6 % du chiffre d'affaires de Sitour en 2017).

En janvier 2018, In Store Display a déménagé dans les nouveaux locaux HQE que la société a fait construire dans la ZAC des Bois Rochefort à Cormeilles en Paris dans le Val-d'Oise. Ce nouveau bâtiment s'inscrit dans un engagement environnemental et dans la recherche constante d'innovation, notamment en matière d'économie d'énergie. Par exemple, les locaux sont équipés de capteur de présence pour les éclairages des bureaux.

« HQE Bâtiment Durable » est une certification globale intégrant tous les enjeux du développement durable : environnemental, sociétal, économique, numérique ainsi que le management de projet responsable.

Les nouveaux locaux d'In Store Display sont classés au niveau « très performant ».



OBJECTIFS 2019

Fort de ces réalisations dans le domaine ESG, In Store Display va lancer quatre chantiers majeurs en 2019 :

- 1. Stratégie, commerce et sociétal :** fédérer les entreprises de la zone industrielle dans laquelle le groupe vient de s'implanter autour de projets communs (transports, etc.) ;
- 2. RH et social :** partager les bonnes pratiques de chaque entité du groupe, et ce dans un cadre interculturel ; responsabiliser les porteurs de projets RSE ;
- 3. Mécénat :** redévelopper le mécénat en identifiant des associations que le groupe souhaite soutenir financièrement ; accompagner des entreprises dans leur développement ;
- 4. Matériaux propres :** travailler sur le chantier « matière verte » (un groupe de travail a d'ores et déjà été créé en 2018) ; lancer un catalogue de produits éco-conçus.

FOCUS SUR CÉRÉLIA



- **Description de l'activité** : Leader européen des pâtes ménagères (pâtes à tartes, pâtes à pizzas, cookies, pancakes...)
- **Localisation du siège** : Liévin (Pas-de-Calais)
- **CA 2017/18** : 430 M€
- **Effectif** : 1 500
- **Date d'investissement** : juillet 2015 (CCII / CMII)
- **Site internet** : www.cerelia.com

Le Groupe Cérélia est le leader européen des pâtes ménagères réfrigérées et prêtes à l'emploi avec une part de marché estimée à 40 % en valeur.



UN ENGAGEMENT DE LONGUE DATE

Cérélia pratique depuis toujours une politique RSE dynamique, à tous les niveaux de son activité : sécurité au travail, bien-être et participation des salariés au projet d'entreprise ; relation éthique avec les fournisseurs... Ses chiffres témoignent des actions déjà entreprises :

- 2 fois moins d'accidents que la branche d'activité,
- 100 % d'énergie électrique renouvelable sur tous ses sites européens,
- 33 % du capital de Cérélia détenu par les salariés,
- 11 500 tonnes d'emballages base papiers issus de forêts gérées durablement,
- 100 % d'huile de palme certifiée RSPO.

Cérélia est membre de la RSPO (Roundtable on Sustainable Palm Oil) depuis 2013. La RSPO est une initiative mondiale regroupant de multiples parties

prenantes de la filière huile de palme. Les membres de la RSPO et les participants à ses activités viennent d'horizons différents (planteurs, raffineurs, industriels, ONG environnementales et sociales, institutions financières...). L'objectif principal de la RSPO est de « promouvoir la croissance et l'utilisation d'une huile de palme durable par le biais d'une coopération au sein de la chaîne logistique et d'un dialogue ouvert entre ses parties prenantes ». Les produits issus du palmier à huile certifiés RSPO sont issus d'une chaîne d'approvisionnement qui s'engage à réduire les impacts négatifs de la culture du palmier à huile sur l'environnement et les communautés locales.

Depuis 2015, l'intégralité des approvisionnements de Cérélia en matières grasses contenant de l'huile de palme sont issus de filières certifiées RSPO.

FONDS DE DOTATION EARTH AND PEOPLE

Cérélia a créé en décembre 2015 le fonds de dotation Earth AND People. Il permet d'agir en faveur de projets d'intérêt général dans le domaine de la responsabilité sociétale, identifiés ou portés par les sociétés du groupe Cérélia, et en particulier des salariés. Earth AND People agit également en faveur des filières d'approvisionnement des matières premières, dont l'huile de palme, dans le respect de l'environnement et des conditions sociales des acteurs locaux.

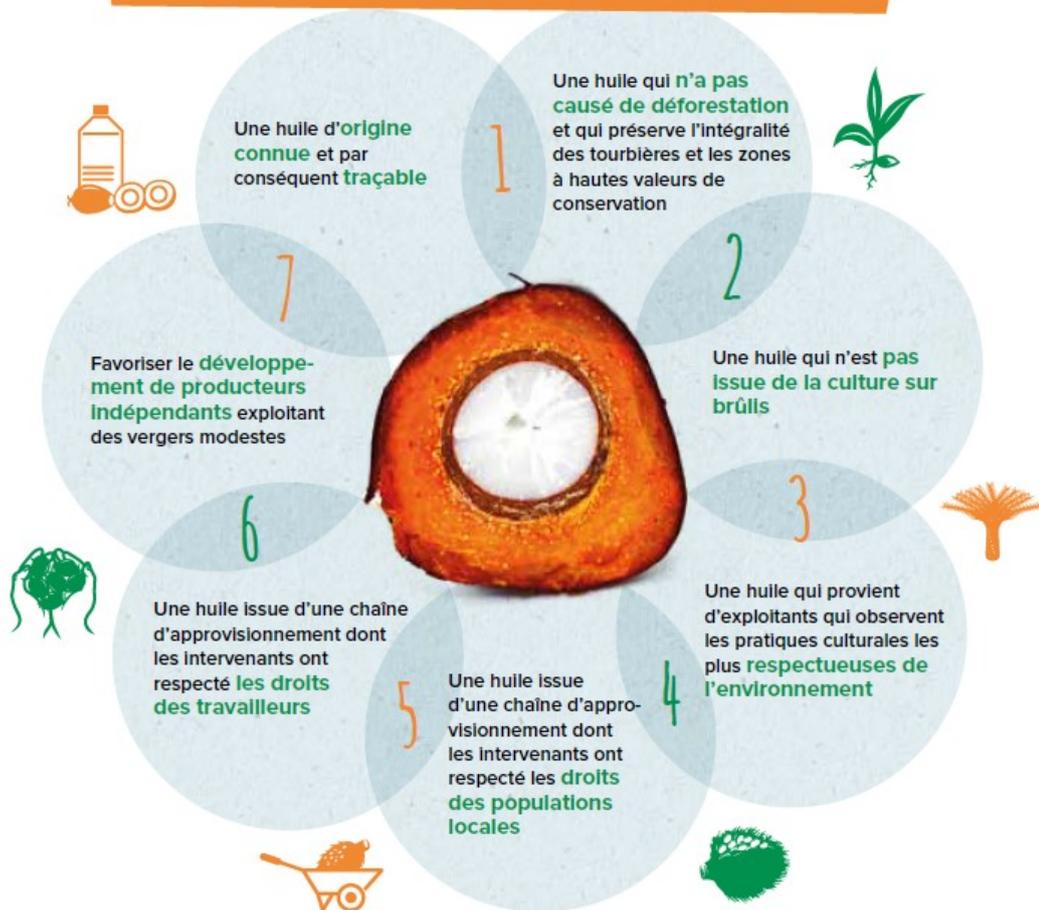
Actions en Côte d'Ivoire

L'Afrique de l'Ouest est la terre d'origine du palmier à l'huile, et la Côte d'Ivoire est le premier producteur d'Afrique Occidentale. Les huileries sont approvisionnées à 60% par des producteurs indépendants qui rencontrent de nombreuses contraintes (rendement à l'hectare faible, vieillissement des vergers, entretien insuffisant des sols...).

A travers Earth AND People, Cérélia s'est engagé à développer une filière d'huile de palme qui respecte les critères de sa charte. Aidé par TFT (The Forest Trust), Cérélia s'est ainsi rapproché de deux acteurs ivoiriens, le groupe SIFCA (acteur majeur de l'agro-industrie ouest-africaine) et sa filiale PALMCI (spécialisée dans l'huile de palme) pour accompagner les planteurs villageois de palmier à huile en Côte d'Ivoire.

En décembre 2015, PALMCI, SIFCA et Earth AND People ont signé une convention de partenariat équitable et durable.

LES 7 PRINCIPES CLÉS DE L'HUILE DE PALME DURABLE



Le programme, de 5 ans (horizon 2020), se décline en trois missions :

- Servir le développement de la filière huile de palme durable ivoirienne en améliorant les rendements des vergers dans le recours à la déforestation ;
- Assurer la protection de l'environnement ;
- Améliorer les conditions de vie des communautés et des producteurs, vivant en partie de l'exploitation du palmier à huile.

TFT a d'abord mené une mission de cartographie autour du village de Neka (au Sud Est du pays, à proximité du parc national de Taï) pour identifier les plantations existantes mais aussi les zones à préserver, et pour identifier les besoins des communautés. Plusieurs actions ont ensuite été mises en place :

- Lancement en janvier 2017 d'un programme de formation des planteurs villageois aux bonnes pratiques agricoles pour permettre d'augmenter les rendements de leurs vergers sans étendre les surfaces cultivées.
- Construction d'un logement pour une sage-femme à Neka (inauguré en février 2017) pour permettre aux femmes d'accoucher au dispensaire et ainsi réduire le taux de mortalité maternelle et infantile.



- Rénovation et agrandissement de l'école primaire de Neka (inaugurée en février 2017), qui accueille désormais 353 élèves de 6 à 11 ans.



- Earth AND People a aussi contribué à des actions sociales en milieu rural dans d'autres régions de la Côte d'Ivoire, telles que la création d'une bibliothèque ou l'extension d'une cantine scolaire à Irobo (inaugurés en décembre 2016), la construction d'une cantine et l'accompagnement de groupements de femmes pour la mise en place d'une activité de culture maraichère à Toumanguié (inaugurés en décembre 2017).



Actions en France

En France, Earth AND People a aussi pour but de mener des actions d'intérêt général dans le domaine de la RSE impliquant les salariés. Certains projets ont commencé à être déployés :

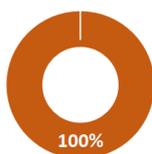
- Appels à projets auprès des salariés de Cérélia France. Deux projets ont d'ores et déjà été financés, permettant de soutenir l'association Ring 14 (créée dans le but d'informer sur la maladie liée au Ring 14 et de faire avancer la recherche médicale) et le Secours Populaire (association qui agit contre la pauvreté et l'exclusion en France et dans le monde et promeut la solidarité et ses valeurs).
- Organisation d'une collecte de livres auprès des salariés de la BU France, qui a permis de récolter 1 772 livres (1 190 pour les bibliothèques des écoles de Côte d'Ivoire et 582 pour les associations locales).

DONNÉES QUALITATIVES DU PORTEFEUILLE

GOVERNANCE

THÈMES

COMPTE RENDU FORMEL DES RÉUNIONS DES INSTANCES DE GOUVERNANCE



L'ensemble des sociétés ont mis en place un compte rendu formel des réunions des instances de gouvernance.

vs. **100 %**
2016 / 17



PRÉSENCE DE FEMME(S) AU SEIN DES ORGANES DE GOUVERNANCE

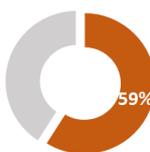


81 % des sociétés ont nommé des femmes au sein de leurs différents organes de gouvernance. Les organes de gouvernance de ces sociétés sont composés en moyenne de 27 % de femmes.

vs. **88 %**
2016 / 17



PRÉSENCE D'ADMINISTRATEUR(S) INDÉPENDANT(S) AU SEIN DES ORGANES DE SURVEILLANCE



59 % des sociétés ont nommé des administrateurs indépendants au sein de leurs organes de surveillance. Les organes de surveillance de ces sociétés sont composés en moyenne de 24 % d'administrateurs indépendants.

vs. **53 %**
2016 / 17



NB : les chiffres et données indiqués sont calculés sur la base des entreprises ayant répondu au questionnaire

FOCUS SUR TERRENA

En 2017, Terrena a lancé la marque La Nouvelle Agriculture : la marque des agriculteurs®. Ces agriculteurs ont décidé de faire évoluer leur façon de cultiver, pour produire des aliments de qualité supérieure, valorisant leur savoir-faire qui prend en compte le vivant, les ressources naturelles : **produire mieux avec moins**. L'enjeu est de remonter dans la chaîne de valeur au bénéfice des éleveurs et producteurs adhérents de Terrena.

Le label La Nouvelle Agriculture® assure aux consommateurs de retrouver dans les produits ainsi labellisés l'ensemble des engagements de La Nouvelle Agriculture : **qualité des viandes, traçabilité et origine, respect du bien-être animal en élevage et préservation de l'environnement**.

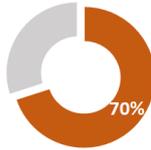
Terrena a également développé les Solutions La Nouvelle Agriculture®. Fruit de la recherche et de l'innovation Terrena, chacune de ces solutions a été conçue pour permettre aux agriculteurs de mettre en pratique une **Agriculture Écologiquement Intensive** à la fois innovante, avec une plus-value pour l'environnement et le bien-être animal, tout en améliorant la performance économique.



POLITIQUE ESG / RSE

THÈMES

FORMALISATION D'UNE POLITIQUE ESG/RSE

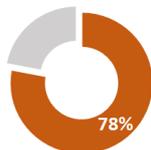


70 % des sociétés ont formalisé une politique ESG/RSE. **79 %** d'entre elles ont mis en place un système d'indicateurs de performance adossé à cette politique.

vs. **65 %**
2016 /17



DÉSIGNATION D'UNE PERSONNE ESG / RSE



78 % des sociétés ont nommé une personne en charge de l'ensemble des sujets ESG / RSE de la société.

vs. **59 %**
2016 /17



SIGNATURE D'ENGAGEMENTS DANS LE DOMAINE ESG / RSE



67 % des sociétés ont signé des engagements dans le domaine ESG / RSE.

vs. **65 %**
2016 /17



NB : les chiffres et données indiqués sont calculés sur la base des entreprises ayant répondu au questionnaire

FOCUS SUR LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

79 % des sociétés du portefeuille de Céréa Partenaire qui ont formalisé une politique ESG/RSE ont mis en place un système d'indicateurs de performance adossé à cette politique. Ceux-ci peuvent prendre différentes formes :

- **Indicateurs environnementaux** : rejets d'effluents, de polluants, consommation de gaz, d'électricité, de carburant, part des déchets triés, part des matières recyclées dans le produit fini, émissions de CO2, poids des emballages... Ces indicateurs peuvent être rapportés à la production ou au chiffre d'affaires afin de suivre leur évolution.
- **Indicateurs de sécurité** : taux de fréquence et taux de gravité des accidents du travail.
- **Indicateurs Ressources Humaines** : turnover, nombre d'heures de formation, part des salariés bénéficiant d'une prime, parité homme-femme, pourcentage d'emploi local, nombre d'audits sociaux...
- **Autres indicateurs** : dons de produits à des associations, part du sourcing responsable...
- **Mise en place de bilans** : bilan social, bilan de Gaz à Effet de Serre...

ENVIRONNEMENT

THÈMES

DÉCHETS

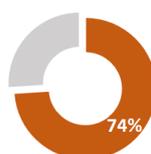


L'ensemble des sociétés ont mis en place un programme de tri ou d'incitation au recyclage.

vs. **100 %**
2016 / 17



ECONOMIES D'ÉNERGIE



74 % des sociétés ont changé l'éclairage de leurs bâtiments.

vs. **71 %**
2016 / 17



EAU

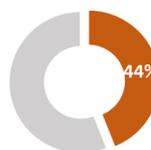


59 % des sociétés ont mis en place des actions de traitement de l'eau.

vs. **53 %**
2016 / 17



CARBONE

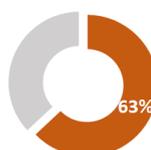


44 % des sociétés ont déjà effectué un bilan carbone.

vs. **41 %**
2016 / 17



RESSOURCES



63 % des sociétés ont une politique de valorisation des matières premières.

vs. **71 %**
2016 / 17

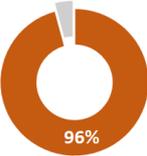
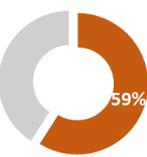
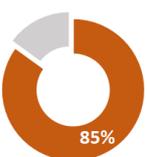
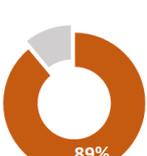
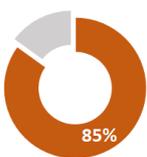
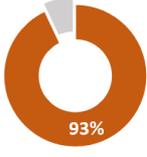


NB : les chiffres et données indiqués sont calculés sur la base des entreprises ayant répondu au questionnaire

NB : les chiffres et données indiqués sont calculés sur la base des entreprises ayant répondu au questionnaire

SOCIAL

THÈMES

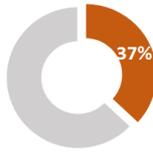
<p>SANTÉ / SÉCURITÉ</p>	 <p>96%</p>	<p>96 % des sociétés ont mis en place un plan d'analyse des risques du poste de travail.</p> <p>vs. 94 % 2016 / 17</p>	
<p>ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL</p>	 <p>59%</p>	<p>59 % des sociétés ont un accord de pénibilité ou équivalent.</p> <p>vs. 53 % 2016 / 17</p>	
<p>FORMATION</p>	 <p>85%</p>	<p>85 % des sociétés ont une mis en place un plan de formation pour leurs salariés.</p> <p>vs. 100 % 2016 / 17</p>	
<p>INTÉRESSEMENT / ACTIONNARIAT SALARIÉ</p>	 <p>89%</p>	<p>89 % des sociétés ont mis en place un dispositif d'intéressement (y compris actionnarial) pour les salariés.</p> <p>vs. 94 % 2016 / 17</p>	
<p>DIVERSITÉ</p>	 <p>85%</p>	<p>85 % des sociétés ont mis en place un plan d'égalité homme / femme.</p> <p>vs. 76 % 2016 / 17</p>	
	 <p>93%</p>	<p>93 % des sociétés ont mis en place un plan d'insertion pour les personnes handicapées et / ou ont travaillé avec des ESAT.</p> <p>vs. 71 % 2016 / 17</p>	

NB : les chiffres et données indiqués sont calculés sur la base des entreprises ayant répondu au questionnaire

SOCIÉTAL

THÈMES

CONDUITE DES AFFAIRES

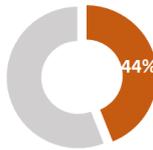


37 % des sociétés ont signé une charte éthique.

vs. **41 %**
2016 / 17



IMPACT TERRITORIAL



44 % des sociétés ont des partenariats avec des PME locales.

vs. **41 %**
2016 / 17



MÉCÉNAT, DONATION

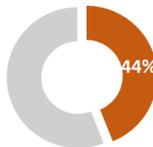


56 % des sociétés soutiennent des projets associatifs.

vs. **47 %**
2016 / 17



RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES

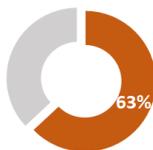


44 % des sociétés procèdent à l'évaluation RSE de leurs fournisseurs.

vs. **41 %**
2016 / 17



GESTION DE CRISE



63 % des sociétés ont mis en place un dispositif formel de gestion de crise avec des exercices réguliers.

vs. **82 %**
2016 / 17



NB : les chiffres et données indiqués sont calculés sur la base des entreprises ayant répondu au questionnaire



FOCUS SUR CDL-OMNIPAC

CDL-OMNIPAC a co-développé une solution d'**emballage complète biodégradable et recyclable** dénommée BioPack. Le BioPack est l'alliance éco-conçue d'un biofilm et d'un contenant en cellulose moulée pour une préservation optimale des fruits et légumes.

La combinaison de ces deux éléments permet d'augmenter la durée de vie des fruits et légumes de 20 % en moyenne et donc de lutter contre le gaspillage alimentaire.

SUPPLY CHAIN

THÈMES

ANALYSE DES RISQUES

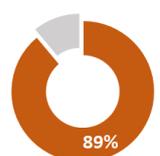


67 % des sociétés ont réalisé une cartographie des risques liés à leur Supply Chain. 75 % d'entre elles ont *a minima* réalisé une cartographie des risques produits, 75% des risques fournisseurs et 50% des risques pays.

vs. **71 %**
2016 / 17

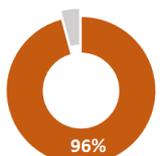


MAÎTRISE DES RISQUES FOURNISSEURS



89 % des sociétés ont mis en place des **clauses contractuelles** pour maîtriser leurs risques au niveau des fournisseurs.

vs. **82 %**
2016 / 17



96 % des sociétés mettent en concurrence et/ou évaluent leurs fournisseurs.

vs. **94 %**
2016 / 17

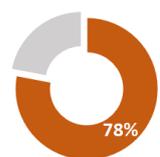


56 % des sociétés ont formalisé des documents standards de types Politiques internes / Déclarations d'engagements.

vs. **47 %**
2016 / 17



TRAÇABILITÉ, SÉCURITÉ ET QUALITÉ



78 % des sociétés estiment que les actions menées pour garantir la traçabilité, la sécurité et la qualité des produits sont valorisables auprès de leurs clients.

vs. **82 %**
2016 / 17



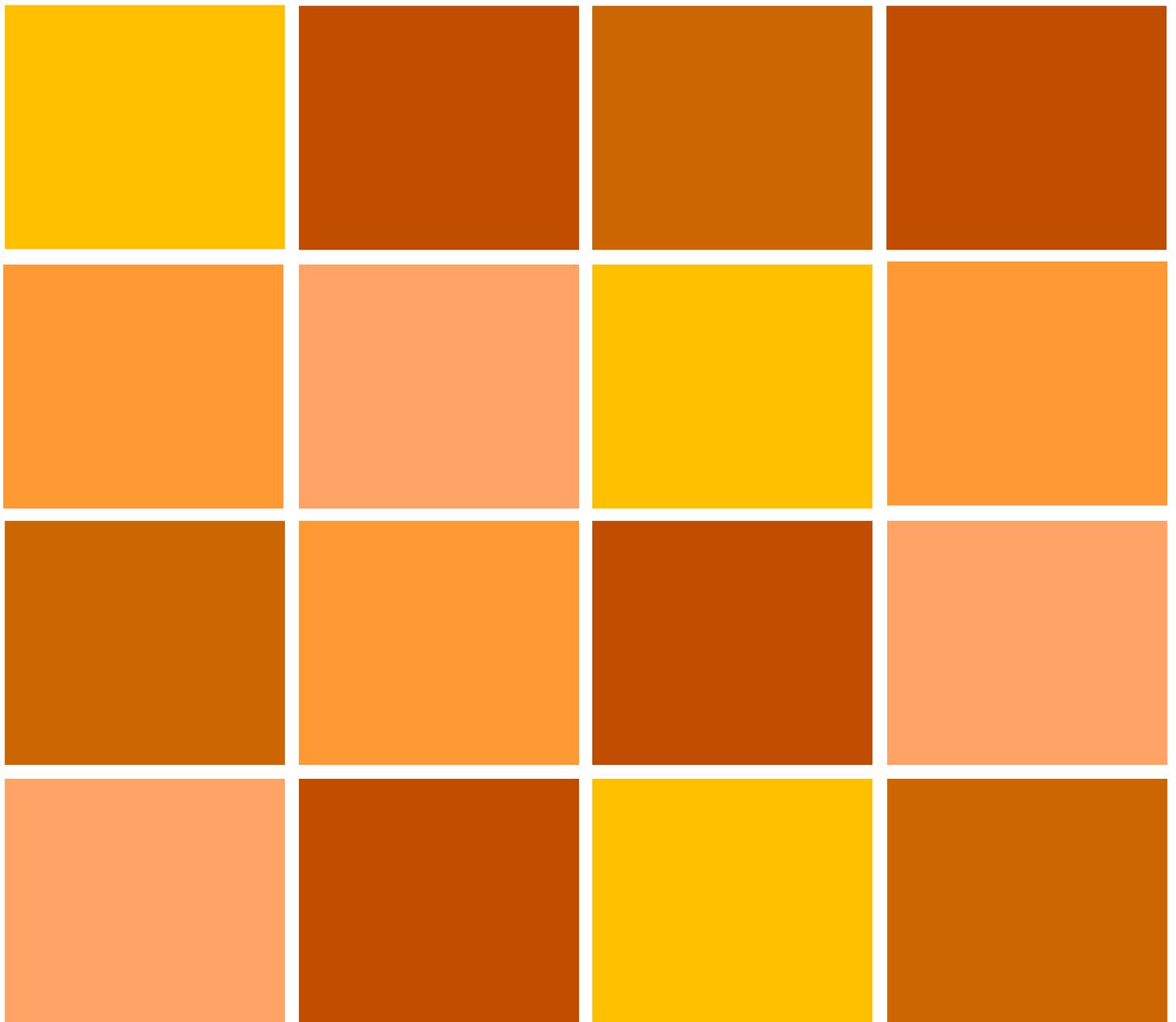
NB : les chiffres et données indiqués sont calculés sur la base des entreprises ayant répondu au questionnaire

FOCUS SUR MADEMOISELLE DESSERTS

Mademoiselle Desserts a lancé en 2017 le projet CLEAN M, afin d'avoir des **listes d'ingrédients les plus « clean » possible**. L'objectif est réduire au maximum les ingrédients tels que les colorants, conservateurs, émulsifiants, huiles végétales... voire de supprimer certains indésirables tels que la matière grasse végétale hydrogénée dans des margarines ou fourrages, le dioxyde de soufre qui est un conservateur ou encore le colorant blanc E171 dans certains décors.

Le projet porte aussi sur les critères « durables » des matières premières : **source responsable (RSPO, fair trade etc), ingrédients locaux avec des circuits les plus courts possibles, évaluation des fournisseurs sur des critères qualité mais également environnementaux, sociaux etc.**





CÉRÉA PARTENAIRE

23 avenue de Neuilly, 75116 Paris

+ 33 (0)1 75 77 78 00

www.cerea.com